



« La volière est organisée en trois rangées, divisée chacune en 7 blocs. Pour chaque rangée, un tapis unique convoie les œufs, tandis qu'un autre tapis récupère les fientes (en fonctionnement 12 minutes par jour, le tapis est renouvelé tous les 7 jours).



« Vincent Touzé a opté pour des poules Lohmann. La largeur de chaque allée (2 mètres) permet un accès facile.

► aides: 18 900 euros de DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs), 14 000 euros d'Accre (Aide au Chômeur Créant ou reprenant une Entreprise) et 41 000 € dans le cadre du PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploi-

tations agricoles). Deux banques ont financé le projet: le Crédit Agricole et la Banque Populaire de l'Ouest. « J'avais le projet de m'installer dès 2012, initialement en cages. Mais à l'époque, je n'ai pas trouvé d'élevage



« 4 semaines après leur mise en place, les poules de 21 semaines présentent un taux de ponte de 86 %. Environ 5 % des œufs sont pondus hors nid.

à reprendre et j'en ai profité pour voir autre chose », relate Vincent Touzé. Titulaire d'un BEP et d'un Bac Pro en production laitière, Vincent Touzé passe ensuite un Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) en poudeuses. Il part alors en apprentissage pendant deux ans, avant de passer un certificat de spécialisation (CS) avicole. S'en suit une expérience en couvoir, puis 6-7 mois dans l'élevage poudeuses de Pierrick Saliou, le père de sa compagne Alice. « En m'installant, j'ai choisi le plein air car la cage n'est pas un choix d'avenir, indique Vincent Touzé. J'ai préféré la volière car les contraintes du caillebotis ne me plaisaient pas, notamment le fait de devoir le démonter une fois par an ».

Pour trouver des sources d'inspiration, le jeune éleveur a pu profiter de l'expérience de ses parents, Yves et Ghislaine Touzé, éleveurs de poules poudeuses à Saint Connan (22), et de sa belle-famille. Le père Pierrick Saliou et les deux frères jumeaux d'Alice, Sébastien et Nicolas Saliou, sont en effet également installés en poudeuses !

86 % de ponte à 21 semaines

La volière a accueilli ses premières poules le 15 mars, avec 40 000 poulettes Lohmann de 17 semaines, rachetées à Jacques Lotout (Canihuel). « Ce sont de bonnes poules, légères et qui bougent beaucoup », analyse l'éleveur. A 21 semaines, les poules sont à 86 % de ponte, soit 35 000 œufs par jour. Alice Saliou, la compagne de Vincent, assure le ramassage, en travaillant à mi-temps sur l'exploitation. Cela lui prend deux ou trois heures par jour, en particulier pour récupérer les œufs pondus hors nid (environ 2 000) ou par terre (environ 200). Au niveau débouchés, Vincent Touzé a signé un contrat de reprise d'œufs de sept ans avec le groupe Avril, lequel a géré toutes les formalités administratives liées à l'installation.

Il achète ses aliments et poulettes à Sanders Bretagne. Avril lui rachète les œufs à un prix fixe, selon un index 1 pour 2,5. « Je suis très content de ce premier lot et j'envisage l'avenir avec sérénité », explique Vincent Touzé. Outre les artisans et les banques, plusieurs éleveurs avec des projets en plein air ou en bio ont participé à la journée de visite organisée le 13 avril. « Avec les départs en retraite, les projets de transformation d'élevage cage vers des modes de production alternatifs vont se multiplier, souligne Philippe Lepage. Il est important que l'État accompagne ces transitions en mettant en place des aides ».

Une association de malfaiteurs

Troubles respiratoires en dinde: les coupables identifiés

Pour protéger au mieux les élevages de dindes contre les pathologies respiratoires, il est vivement recommandé de respecter le protocole complet de vaccination contre les virus RTI, HEV et PMV1. Les bénéfices attendus: de meilleures performances, moins de saisies, moins de traitements antibiotiques, et donc des frais vétérinaires réduits ■ E. Viénot



« Une différence de marge significative, jusqu'à 4,10 €/m², a été observée entre les élevages à forte et faible circulation du virus RTI, avec un écart de 0,44 % sur le taux de saisies.

Les problèmes respiratoires ne sont pas rares en élevage de dinde, et le plus souvent, ce sont des *Escherichia coli* et des *Ornithobacterium rhinotracheale* qui sont retrouvés au laboratoire. Mais l'histoire n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît, car de récentes investigations laissent à penser qu'il s'agit en fait de complications bactériennes survenant dans les élevages préalablement ou simultanément contaminés par des virus directement impliqués dans le complexe respiratoire (RTI, PMV1), et/ou dans le complexe immunosuppresseur (HEV, RTI). Les bactéries seraient ainsi la fraction émergente du problème.

Une hypothèse étayée par les résultats de la veille sanitaire opérée de juillet

technique des productions animales (CTPA), organisme indépendant chargé de l'analyse statistique des données.

Pour chaque lot sélectionné, cinq dindes mâles ont fait l'objet de prélèvements de sang à l'abattoir afin de réaliser une étude sérologique portant sur les trois virus cités au préalable. Les taux de saisies partielles et totales, les performances amont et les traitements curatifs réalisés ont été collectés en parallèle. L'objectif était de lier les conséquences d'une séropositivité sur les performances amont et aval du lot, et d'étudier l'impact d'une séropositivité sur les traitements antibiotiques et selon la couverture du programme vaccinal.

Un protocole complet, de meilleurs résultats

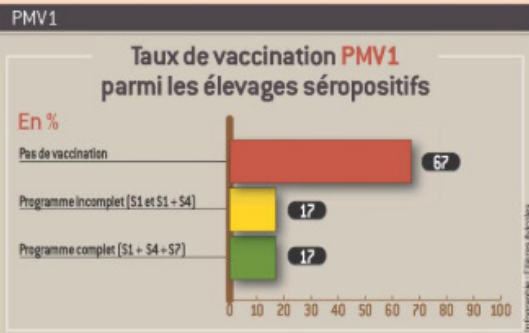
A propos des associations de pathogènes potentiellement impliqués dans les problèmes respiratoires des dindes, Guillaume Perreul (vétérinaire responsable technique aviaire Merial) recense les virus RTI, PMV1 et IA, et du côté des bactéries: *E. coli*, *Mycoplasma synoviae*, *meleagridis* et *gallisepticum*, *Ornithobacterium rhinotracheale*.

Un troisième facteur entre en jeu: l'immunosuppression (baisse des défenses immunitaires de l'animal). Celle-ci fluctue en fonction de l'âge de l'animal, du stress, des conditions d'élevage, de la présence d'anticorps maternels, du management technique, de la composition de l'aliment (myco-toxines) ou de la litière. Par ailleurs, « certains pathogènes impactent le système immunitaire de l'animal, c'est le cas notamment des virus RTI et HEV (à portée digestive) », signale-t-il.

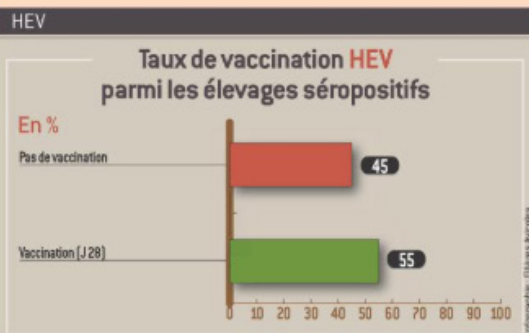
L'étude réalisée au sein des élevages du groupe LDC donne une idée de la prévalence des virus RTI, PMV1 et HEV dans les élevages de dindes bretons et ligériens: ainsi 96 % des élevages sondés étaient positifs HEV, 29 % RTI et 17 % en PMV1. Le taux de prévalence apparaît supérieur en Bretagne concernant les virus RTI (32 % contre 27 % en Pays de Loire) et PMV1 (20 % contre 15 %).

« 9 % des élevages témoignent d'une triple circulation », précise Guillaume Perreul. Pas d'enseignement à

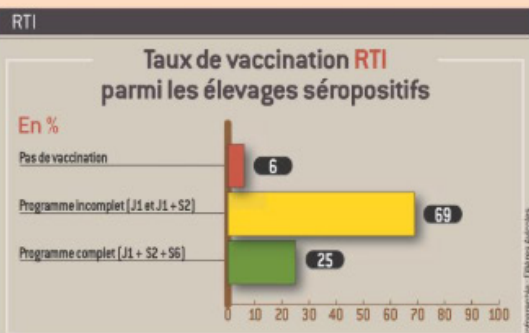
HEV, RTI, PMV1 Taux de couverture vaccinale



Infographie : Filères Avicoles



Infographie : Filères Avicoles



Infographie : Filères Avicoles



« Guillaume Perreul (vétérinaire responsable technique aviaire Merial) : « Certains pathogènes impactent le système immunitaire de l'animal, c'est le cas notamment des virus RTI et HEV [à portée digestive] ».

maines) contre le virus de la RTI (69 % pratiquent un programme incomplet). Or, lorsque le programme de vaccination est incomplet, le lot n'est pas protégé jusqu'à l'abattage.

Limitier les pertes aval et amont

« En réalisant cette étude, notre objectif était d'améliorer la qualité du vif et du produit final », souligne Guénaél Le Sourd, responsable de Huttepain Bretagne. Les problèmes respiratoires entraînent en effet des saisies partielles ou totales, et détériorent aussi la qualité microbiologique du produit fini.

Toutefois, l'aval de la filière n'est pas seul à être pénalisé par ces problèmes respiratoires. Les D^r Marc Loyau (Chêne Vert Conseil) et Vincent Turblin (Réseau Cristal) ont tour à tour décrit des cas terrain où les éleveurs ont subi des pertes importantes couplées à des coûts de traitement élevés.

« La toux a démarré vers 6,5 semaines suivie de mortalité une semaine plus tard (jusqu'à 25/jour) avec des sinusites. Un E. coli O78K80 a été isolé sur trois des quatre sujets autopsiés. Le traitement antibiotique prescrit, bien qu'efficace sur le coup, n'a pas empêché une récurrence à neuf semaines. Un second traitement antibiotique a été réalisé mais là encore, il y a eu rechute à 10,5 semaines », résume Marc Loyau. Les sérologies RTI et PMV1 effectuées en parallèle ont montré des passages successifs de virus sauvages malgré le programme de vaccination en place (incomplet par rapport aux préconisations du fabricant de vaccin). Le vétérinaire évoque ainsi « une association de malfaiteurs » pour expliquer les problèmes respiratoires rencontrés sur le terrain.

Les présomptions sont identiques du côté de Vincent Turblin qui parle de « cocktail de pathogènes ». Il se souvient d'un cas : « L'éleveur a enregistré une baisse de consommation d'aliment de 25 à 30 % vers 96 jours, la mortalité était faible mais à l'autopsie, on a observé des aérosacculites très sévères. L'ensemencement réalisé au laboratoire a révélé la présence d'Ornithobacterium couplé à de l'Aspergillus sur certains sujets. Le traitement antibiotique prescrit a permis d'améliorer très rapidement la consommation d'eau et d'aliment mais sept jours plus tard, l'éleveur rappelait pour des lésions de rétrovirusites très importantes. Un second traitement antibiotique a permis de stabiliser les lésions articulaires. Au final, les résultats du lot ont été plombés avec un taux de sai-

...sie de 6,35 %. Les prises de sang réalisées à la fin du lot témoignent d'un passage de virus sauvage PMV1 avec une grande hétérogénéité des titres, signe d'une mauvaise qualité de vaccination ». Le vétérinaire cite trois conditions sur lesquelles repose une bonne protection immunitaire : le programme vaccinal, la qualité de vaccination et la biosécurité.

L'impact économique affiné...

L'impact économique de ces virus a pu être affiné dans le cadre de cette étude. « Une différence de marge significative, jusqu'à 4,10 €/m², a été observée entre les élevages à forte et faible circulation du virus RTI, avec un écart de 0,44 % sur le taux de saisies », signale Guillaume Perreul. Le nombre de jours de traitements antibiotiques est aussi significativement réduit (-4 j en moyenne) dans les élevages indemnes RTI. Les élevages ayant effectué un programme vaccinal complet (25 % des élevages) contre la RTI (trois administrations) ont les meilleures MPA.

De même, dans les élevages qui ne vaccinent pas HEV, la marge PA/m² est inférieure de 2,1 €/m² et le taux de saisies supérieur de 0,4 point, comparés aux élevages où la vaccination est de rigueur. Par ailleurs, « le virus HEV aggrave le potentiel pathogène des E. coli en multipliant la mortalité par un facteur 4,25 », indique-t-il.

« La vaccination ne doit pas être considérée comme une charge mais un investissement », insiste le D^r Vincent Turblin qui évoque un retour sur investissement de 1 sur 8. Bien conscient de l'enjeu, le groupe LDC a d'ailleurs inscrit dans sa prochaine charte d'élevage, la mise en place, l'application et le contrôle d'un programme de prophylaxie adapté à chaque élevage.

Problèmes respiratoires de la dinde Portrait robot des virus "coupables"

1 - HEV (entérite hémorragique)

- Adénovirus de groupe II largement répandu dans toutes les régions d'élevages de dindes.
- Pas d'enveloppe donc pas de couche de lipides, peu sensible aux désinfectants (résistant aux ammonium IV).
- Persistant dans l'environnement (jusqu'à 6 mois à +4 °C).
- Contamination surtout par les fécès des animaux malades.
- Interagit avec le système immunitaire (altération des lymphocytes B).
- La maladie affecte les dindonneaux à partir de 3-4 semaines d'âge selon 2 formes différentes :
 - clinique (responsable d'entérites hémorragiques et de mortalités, rare aujourd'hui),
 - subclinique (aujourd'hui la plus fréquente) avec des surinfections bactériennes (associé à E. coli, il aggrave la mortalité : x 4,25 par rapport à E. coli seule).

2 - RTI (rhinotrachéite)

- Métagroupe bien représenté dans les régions avec une forte densité d'élevages de dindes.
- Virus assez fragile, plutôt sensible aux détergents et aux désinfectants.
- Virus très contagieux par contact direct avec les animaux malades, transmission par voie aérienne.
- En élevage de chair : syndrome de la grosse tête (difficulté à respirer, gonflement des sinus infra-orbitaires) ; en élevage de reproductrices (passage respiratoire sur 5 j puis baisse de ponte de 10 à 30 % et décoloration variable des coquilles).
- Favorise les infections bactériennes via la dégradation de l'appareil respiratoire (cils).
- Déprime l'immunité (voie cellulaire).

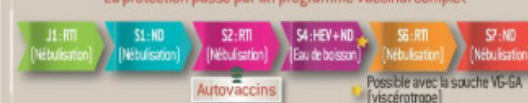
3 - PMV1 (forme lentogène, virus moins virulent que celui de la maladie de Newcastle)

- Virus enveloppé (assez fragile, plutôt sensible aux détergents et aux désinfectants mais assez résistant en présence de matière organique).
- Transmission par voie respiratoire via les aérosols et par voie digestive (contamination par voie orofécale générant une contamination de tout l'environnement), diffusion rapide.
- Risque d'introduction par la faune sauvage.

Contre les trois virus HEV, RTI, PMV1

Plan de vaccination conseillé

La protection passe par un programme vaccinal complet



Infographie : Filères Avicoles

► retirer en matière de zone géographique dans la mesure où l'on a affaire à des virus aéroportés qui diffusent très rapidement sur le territoire.

Si ces trois virus sont bien présents sur le terrain, en revanche, seulement 55 % des éleveurs vaccinent HEV (une seule administration à J28), seulement 17 % appliquent un programme préventif complet (trois administrations) contre le PMV1 (17 % un programme incomplet), et seulement 25 % respectent le programme complet (couver + deux administrations en élevage à J15 et 6 se-

Performance
Technologie
Hygiène
Qualité
Environnement

Incubateurs & Couvoirs
+33 (0)2 52 10 31 14
contact@bekoto.com
www.bekoto.com

best way to life